

Centre hospitalier de LAVAL

33 rue du Haut Rocher

53000 LAVAL

☎ 02.43.66.51.60

Service Médecine du Sport

Docteur Raphaël Godet

Comité Départemental Olympique  
et Sportif de la Mayenne (CDOS 53)

MAISON SPORT SANTÉ  
DÉPARTEMENTALE (\*)

Maison des sports

109 bis avenue Pierre de Coubertin

53 000 LAVAL

[mss.mayenne@franceolympique.com](mailto:mss.mayenne@franceolympique.com)

Numéro unique : 06.22.69.82.13

\*Agrément ministériel : Ministère de la solidarité et de la santé &  
du Ministère chargé des sports : PDLL-53-2 / CDOS 53

# PARTENAIRES



MAYENNE



Parcours de soins global  
après traitement d'un cancer



## POUR QUI :

- Les personnes, dans la continuité du traitement d'un cancer.

## PAR QUI :

- Le oncologue, l'hématologue, le chirurgien, le médecin traitant.

## COMMENT :

- Une consultation médicale après traitement d'un cancer.
- Un protocole individuel de plusieurs consultations gratuites pendant une année : diététicien, psychologue, bilan fonctionnel physique et motivationnel.
- Une prescription d'activité physique adaptée et le Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI).

## RENSEIGNEMENTS AUPRÈS :

- Du corps médical
- Ou de la Maison Sport Santé départementale au **n° unique 06 22 69 82 13** pour demander un rendez-vous personnel.

## LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE :

Lorsqu'une personne est atteinte d'un cancer, le processus de déconditionnement physique peut aboutir à une **intolérance à l'effort** et à une **fatigue invalidante**.

Un programme d'Activité Physique Adaptée :

- DIMINUE LE RISQUE DE RÉCIDIVE,
- DIMINUE LA FATIGUE,
- AMÉLIORE LE SOMMEIL,
- DIMINUE L'ANXIÉTÉ,
- AMÉLIORE LES CAPACITÉS CARDIORESPIRATOIRES ET CORRIGE UN ÉVENTUEL DÉCONDITIONNEMENT PHYSIQUE,
- AMÉLIORE LA COMPOSITION CORPORELLE (DIMINUTION DE LA MASSE GRASSE).

Un outil à votre disposition : le P.A.P.S

Le Parcours d'Activité Physique et Santé :



- Un lieu proche de votre domicile
- Un accueil personnalisé en groupe restreint (4 à 8),
- Un cadre technique diplômé, intégré à une équipe pluridisciplinaire,
- Et un médecin spécialisé du sport santé.

## PREMIÈRE CONSULTATION :

- En fonction de l'historique de la maladie, le professionnel de santé oriente la personne vers le service de soins adaptés.

## SERVICE DE SOINS ADAPTÉS :

Par le service de Médecine du Sport du centre hospitalier de LAVAL :

- Prescription d'activité physique adaptée
- Prescription de consultations vers un diététicien et un psychologue.

Pour les consultations non prises en charge par le circuit habituel de remboursement, le **dispositif BOUGER & GUÉRIR** en assurera le paiement. (aucun engagement financier par la personne)

## REMARQUE POUR LA PERSONNE ISOLÉE :

Après un appel au **n° unique 06 22 69 82 13**, vous serez conseillé sur votre parcours par le médecin du service Médecine du Sport du centre hospitalier de LAVAL.